



OBSERVATOIRE DES ELECTIONS

COMMUNIQUE DE PRESSE N° 023-01

L'Observatoire des élections vient de renouveler son bureau exécutif lors de son assemblée générale ordinaire du 10 décembre 2023. Conformément à l'article 11-1 des statuts de l'association, les participants à cette assemblée générale ont procédé à l'élection d'un nouveau bureau exécutif présidé par Monsieur MOUHSSINE Nassur Cheikh. En outre, un réseau des observateurs électoraux nationaux francophones (ROEF) a été mis en place lors d'une assemblée générale constitutive tenue à Rabat au Maroc du 23 au 25 novembre 2023. Faridy Norbert, Administrateur de l'Observatoire des élections a été élu 1er vice-président de ce réseau. Ce réseau a pour objectif de contribuer à l'amélioration de la transparence et de la gouvernance électorales au sein des Etats membres de la Francophonie. Il est une plateforme de partage de bonnes pratiques, d'échange d'expériences et de renforcement de capacités entre les organisations membres en vue de la tenue, dans l'espace francophone, d'élections libres, fiables et transparentes conformément aux dispositions de la Déclaration de Bamako.

Soucieux du bon déroulement des prochaines élections du Président de l'Union des Comores et des Gouverneurs des îles de l'Union, l'Observatoire des élections s'engage à participer à l'observation nationale de ces scrutins. Avec les accréditations de la Commission Nationale Electorale Indépendante (CENI), il compte déployer au niveau des îles de Mwali, Ndzuwani et de Ngazidja pour l'observation du double scrutin, des équipes de plusieurs dizaines d'observateurs pour veiller au bon déroulement des scrutins. Depuis mars 2002, l'Observatoire des élections a participé à l'observation de toutes les élections qui se sont déroulées aux Comores, sur financement propre ou sur financement des ses partenaires qui sont notamment, le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), l'Union Européenne (UE), l'Union Africaine (UA), le Commission de l'Océan Indien (COI) et l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF), le principal partenaire. L'Observatoire des élections a aussi participé également à plusieurs missions internationales d'observation électorale au Togo en 2003, à Madagascar en 2003, 2006 et 2013, au Timor oriental en 2017 et à l'île Maurice en 2019 sous la bannière de l'OIF ou de la COI.

Fidèle à son esprit d'indépendance et d'impartialité, l'Observatoire des Elections a rédigé plus d'une cinquantaine de rapports qui ont, significativement, contribué à l'amélioration du système électoral en Union des Comores. Les différentes recommandations formulées dans ces rapports d'observation ont permis aux organes en charge de l'organisation et de la gestion des élections de corriger les anomalies et irrégularités constatées et de peaufiner d'avantage l'organisation, le déroulement et la supervision des différentes élections. A cet effet, et reprenant les recommandations formulées à l'issue des élections législatives du mois de janvier 2020, l'Observatoire des élections juge nécessaire qu'un accent particulier soit mis à la sensibilisation accrue des électeurs sur l'importance des scrutins, les modalités du vote et à l'application effective des dispositions de la loi électorale, notamment celles relatives au respect des temps d'antenne dans les médias publics, aux réunions électorales, à l'organisation des bureaux de vote et à la réglementation de la propagande électorale et au renforcement du dialogue politique et de la cohésion sociale pour une implication effective de tous les acteurs dans le processus électoral. L'Observatoire des élections rappelle que la réussite des scrutins du 14 janvier 2024 dépendra du respect des dispositions de la loi électorale.

Fait à Moroni, le 22 décembre 2023.